

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE L'EXÉCUTIF NATIONAL**  
**Tenue du 23 au 25 octobre 2018**  
**Dans la salle de conférence du SEN**

**PRÉSENTS**

Kevin King, président national  
 Andrew Shaver, vice-président exécutif national  
 Daniel Toutant, vice-président national aux droits de la personne  
 Angela Decker, vice-présidente régionale, Atlantique  
 Mary Anne Walker, vice-présidente régionale, Ontario  
 Diane Levola, vice-présidente adjointe, Ontario  
 Yvon Beaudoin, vice-président régional, Québec  
 Carole Maillet, représentante adjointe aux droits de la personne, Québec  
 Patrice Rémillard, vice-président régional, RCN (ED)  
 Mylene Seguin, vice-présidente régionale adjointe, RCN (ED)  
 June Dale, vice-présidente régionale, Ottawa (CT)  
 Carla Ross, vice-présidente régionale adjointe, Ottawa (CT)  
 Cindy D'Alessio, vice-présidente régionale, Gatineau (CT)  
 Sandrine Oka, représentante aux droits de la personne, Gatineau (CT)  
 Christopher Little-Gagné, vice-président régional, Manitoba  
 Jason Lee, vice-président régional adjoint, Manitoba  
 Michele Morrisseau, représentante aux droits de la personne, Manitoba  
 Sandra Ahenakew, vice-présidente régionale, Saskatchewan  
 Joyce Romanchuk, représentante aux droits de la personne, Saskatchewan  
 Jaison Van Tine, vice-président régional, Alberta, T.N.-O. et Nunavut  
 Shirley Torres, vice-présidente régionale, C.-B. et Yukon  
 Linda Woods, vice-présidente régionale adjointe, C.-B. et Yukon  
 Karl Lafreniere, vice-président régional, Hors Canada  
 Rose Touhey, vice-présidente régionale adjointe, Hors Canada  
 Celine Ahodekon, représentante nationale de l'équité pour les membres de minorités  
 visibles  
 Franco Picciano, coordonnateur, Services aux membres  
 Georges St-Jean, coordonnateur des finances et de l'administration  
 Johanne MacAndrew, adjointe exécutive au président national et au VPEN  
 Ateau Zola, adjointe à l'Exécutif national et au Comité des droits de la personne

**1. OUVERTURE**

Le président national, le confrère Kevin King, déclare la séance ouverte à 9 h.

**2. MOT DU PRÉSIDENT**

Le confrère Kevin King souhaite la bienvenue à tous dans la région de la capitale nationale et reconnaît que nous nous réunissons sur le territoire traditionnel non cédé et non abandonné du peuple Kitchippi de la nation algonquie.

Le confrère Kevin King fait référence à la récente retraite du Conseil national

d'administration, qui a eu lieu à Montebello, du 14 au 16 octobre 2018. Cette retraite portait, entre autres, sur le plan stratégique de l'AFPC de 2018 à 2020, la prochaine élection fédérale en 2019 et une discussion générale continue entre le président national, Chris Aylward, et les cadres supérieurs de l'AFPC et le Secrétariat du Conseil du Trésor sur diverses questions, telles que le système de paie Phoenix et les moyens d'accélérer les présentes rondes de négociations collectives.

### 3. **HORAIRE DES SÉANCES**

P/A/A Cindy D'Alessio et Jaison Van Tine

**QUE** l'horaire des séances suivant soit adopté :

Jeudi, 23 octobre 2018	— de 9 h à 11 h 45 — de 11 h 45 à 13h (réunion du Comité de coordination) — de 13 h à 17 h
Mercredi, 24 octobre 2018	— de 9 h à 11 h 45 — de 13 h à 17 h 30 (séance à huis clos)
Jeudi, 25 octobre 2018	— de 9 h à 11 h 45 — de 13 h à 17 h (ou fermeture des bureaux)

### 4. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (annexe « A »)**

P/A Daniel Toutant et Jaison Van Tine

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel quel.

**\* Vote enregistré 1 : ADOPTÉ**

### 5. **TOUR DE TABLE**

Un tour de table s'ensuit.

### 6. **MOMENT DE SILENCE**

Le confrère Kevin King demande à tous ceux et celles qui sont en mesure de le faire de se lever et d'observer une minute de silence à la mémoire des membres suivants qui sont décédés récemment et pour tous les membres qui ont perdu un être cher :

Blair Wagner, section locale 71201

Annette Brown, ancienne représentante aux droits de la personne, Atlantique

Leanne Tattersal, section locale 70151

Trista Cote, fille de Helen Cote de la section locale 40064

**7. Serment d'entrée en fonction**

Le confrère Kevin King administre le serment d'entrée en fonction des membres suivants :

La consœur Angela Decker, vice-présidente régionale pour l'Atlantique

Le confrère Jason Lee, vice-président adjoint nouvellement élu pour le Manitoba

**9. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE**

**A) Réunion de l'Exécutif national – du 26 au 28 avril 2018**

P/A June Dale et Sandra Ahenakew

**QUE** le procès-verbal de la réunion de l'Exécutif national tenue du 26 au 28 avril 2018 soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter les noms suivants à la liste des personnes présentes :

La consœur Cindy D'Alessio, vice-présidente régionale, Gatineau (CT)

Le confrère Eric Poitras, vice-président adjoint, Gatineau (CT)

**\* Vote enregistré 2 : ADOPTÉ**

**B) Conférence téléphonique de l'Exécutif national tenue le 10 juillet 2018**

P/A June Dale et Cindy D'Alessio

**QUE** le procès-verbal de la conférence téléphonique de l'Exécutif national tenue le 10 juillet 2018 soit adopté tel quel.

**\* Vote enregistré 3 : ADOPTÉ**

**8. RAPPORTS DE L'EXÉCUTIF NATIONAL**

**D) Rapports des vice-présidentes régionales et des vice-présidents régionaux (annexe « B »)**

Sections locales inactives et sections locales non conformes

P/A Yvon Beaudoin et Patrice Rémillard

**QUE** le rapport sur les sections locales inactives de la région du Québec soit adopté tel quel.

**\* Vote enregistré 4 : ADOPTÉ**

P/A Chris Little Gagné et Sandra Ahenakew

**QUE** le rapport sur les sections locales inactives de la région du Manitoba soit adopté tel quel.

**\* Vote enregistré 5 : ADOPTÉ**

P/A Shirley Torres et Angela Decker

**QUE** le rapport sur les sections locales inactives de la région de l'Atlantique soit adopté tel quel.

**\* Vote enregistré 6 : ADOPTÉ**

Le confrère Kevin King cède la présidence au confrère Andrew Shaver.

**A) Président national (annexe « C »)**

P/A Kevin King et June Dale

**QUE** le rapport du président national soit adopté tel quel.

**\* Vote enregistré 7 : ADOPTÉ**

Le confrère Andrew Shaver cède la présidence au confrère Kevin King.

**B) Vice-président exécutif national (annexe « D »)**

P/A Andrew Shaver et Chris Little-Gagne

**QUE** le rapport du vice-président exécutif national soit adopté tel quel.

**\* Vote enregistré 8 : ADOPTÉ**

\*\*\*\*\*  
**PAUSE**  
\*\*\*\*\*

**Le mardi 23 octobre 2018 – SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI**  
**Reprise à 13 h 15**

**PRÉSENTS**

Kevin King, président national  
 Andrew Shaver, vice-président exécutif national  
 Daniel Toutant, vice-président national aux droits de la personne  
 Angela Decker, vice-présidente régionale, Atlantique  
 Mary Anne Walker, vice-présidente régionale, Ontario  
 Diane Levola, vice-présidente adjointe, Ontario  
 Yvon Beaudoin, vice-président régional, Québec  
 Carole Mailliet, représentante adjointe aux droits de la personne, Québec  
 Patrice Rémillard, vice-président régional, RCN (ED)  
 Mylene Seguin, vice-présidente régionale adjointe, RCN (ED)  
 June Dale, vice-présidente régionale, Ottawa (CT)  
 Carla Ross, vice-présidente régionale adjointe, Ottawa (CT)  
 Cindy D'Alessio, vice-présidente régionale, Gatineau (CT)  
 Sandrine Oka, représentante aux droits de la personne, Gatineau (CT)  
 Christopher Little-Gagné, vice-président régional, Manitoba  
 Jason Lee, vice-président régional adjoint, Manitoba  
 Michele Morrisseau, représentante aux droits de la personne, Manitoba  
 Sandra Ahenakew, vice-présidente régionale, Saskatchewan  
 Joyce Romanchuk, représentante aux droits de la personne, Saskatchewan  
 Jaison Van Tine, vice-président régional, Alberta, T.N.-O. et Nunavut  
 Shirley Torres, vice-présidente régionale, C.-B. et Yukon  
 Linda Woods, vice-présidente régionale adjointe, C.-B. et Yukon  
 Karl Lafreniere, vice-président régional, Hors Canada  
 Rose Touhey, vice-présidente régionale adjointe, Hors Canada  
 Celine Ahodekon, représentante nationale de l'équité pour les membres de minorités  
 visibles  
 Franco Picciano, coordonnateur, Services aux membres  
 Georges St-Jean, coordonnateur des finances et de l'administration  
 Johanne MacAndrew, adjointe exécutive au président national et au VPEN  
 Ateau Zola, adjointe à l'Exécutif national et au Comité des droits de la personne

**7. RAPPORT DE L'EXÉCUTIF NATIONAL**  
**C) Vice-président national aux droits de la personne**

P/A/A Daniel Toutant et Yvon Beaudoin

**QUE** le rapport verbal du vice-président national aux droits de la  
 personne soit adopté.

**10) AFFAIRES COURANTES**  
**A) Négociation**  
**i) Conseil du Trésor**

Le confrère Andrew Shaver fait part de la frustration et de la déception ressenties par rapport à l'absence de réponse et d'engagement significatif de la part des représentants gouvernementaux présents à la table. Les prochaines séances de négociation auront lieu du 27 au 29 novembre et du 4 au 6 décembre.

ii) Parcs Canada

Les membres de l'Exécutif présentent les points saillants de la Conférence de négociation de Parcs Canada qui s'est tenue dans la région de la capitale nationale du 25 au 27 septembre 2018.

Le confrère Kevin King annonce que les membres de l'équipe de négociation de Parcs Canada tiendront une réunion du caucus avec l'AFPC du 20 au 22 novembre 2018.

iii) OES

La consœur Mary Ann Walker signale que les négociations des OES iront en arbitrage exécutoire. Les parties ont été nommées et attendent la nomination d'un arbitre et les dates des réunions subséquentes.

iv) Commission de la capitale nationale

Cette unité est sur le point de reprendre les négociations, étant donné que sa convention collective arrive à échéance le 31 décembre.

v) Hard Rock International

Les négociations sont en cours. Des dates de négociation sont prévues pour novembre.

vii) Chambre des communes

On s'attend à ce que cette unité fasse part très bientôt de ses revendications à l'employeur.

viii) Services de protection parlementaire

L'employeur a laissé entendre qu'il était prêt à reprendre les négociations à la suite d'une décision de la commission du travail touchant un autre agent négociateur de la Cité parlementaire. L'AFPC espère établir une discussion avec l'employeur d'ici la fin de l'année.

ix) Commission des champs de bataille nationaux

Le confrère Yvon Beaudoin signale qu'il y a eu quatre rondes de négociations. L'employeur souhaite recourir à l'arbitrage. Nous présenterons un rapport à ce sujet en janvier.

Danielle Palmer siège en tant que représentante de l'Alberta, des T.N.-O. et du Nunavut.

- x) Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail  
La consœur Mary Anne Walker signale que le centre a un nouveau président qui s'est engagé dans le processus de négociation et que l'équipe de négociation est sur le point de faire connaître ses revendications.
- xi) Conseil de recherches en sciences humaines  
Les membres de l'équipe ont été choisis et attendent les dates des négociations.

Le confrère Jaison Van Tine siège en tant que représentant de l'Alberta, des T.N.-O. et du Nunavut.

## **11. RAPPORTS DES COMITÉS**

### **F) Comité des finances et des ressources humaines (annexe « E »)**

#### **1. État financier pour août 2018**

P/A Andrew Shaver et Chris Little Gagne

**QUE** l'état financier pour août 2018 soit accepté.

#### **\* Vote enregistré 9 : ADOPTÉ**

#### **2. Statistiques sur les membres**

Le Comité indique qu'il a examiné le rapport statistique sur les membres. À l'heure actuelle, le nombre moyen de membres pour les huit premiers mois s'élève à 20 654.

#### **3. Budgets régionaux**

Le Comité indique qu'il a examiné le rapport régional sur les dépenses.

#### **4. Heures supplémentaires**

Le Comité indique qu'il a examiné les dépenses relatives aux heures supplémentaires des employées et employés jusqu'au 31 août 2018.

#### **5. Dons**

Le Comité indique qu'il a examiné les dépenses relatives aux dons

jusqu'au 31 août 2018.

**6. Sections locales inactives**

Le Comité indique qu'il a examiné le rapport, y compris les sommes retenues et le nombre de mois pendant lesquels les sections locales étaient en situation de non-conformité.

**7. Politique LOC 2**

P/A Andrew Shaver et

**QUE** la politique LOC 2 soit modifiée conformément à la pièce jointe fournie.

P/A/A Chris Little Gagne et Karl Lafreniere

**QUE** la politique LOC 2 soit renvoyée au Comité des FRH assortie de la directive suivante :

**Fournir** une réécriture plus complète de l'ensemble de la politique LOC 2 et en faire rapport lors de la réunion de l'Exécutif national de janvier 2019.

La consœur Sandrine Oka siège en tant que représentante de la RCN Gatineau (CT).

**8. Politique FIN 11 Investissement**

P/A Andrew Shaver et Karl Lafreniere

**QUE** la politique FIN 11 soit modifiée conformément à la pièce jointe fournie.

**\* Vote enregistré 10 : ADOPTÉ**

**9. Mise à jour sur la dotation**

Le Comité indique qu'une mise à jour sur la dotation a été fournie.

P/A Andrew Shaver et Karl Lafreniere

**QUE** le rapport du Comité des finances et des ressources humaines soit adopté dans son ensemble.

**\* Vote enregistré 11 : ADOPTÉ**



**Le mercredi 24 octobre 2018 – SÉANCE DU MATIN**  
**Reprise à 9 h**

**PRÉSENTS**

Kevin King, président national  
 Andrew Shaver, vice-président exécutif national  
 Daniel Toutant, vice-président national aux droits de la personne  
 Angela Decker, vice-présidente régionale, Atlantique  
 Mary Anne Walker, vice-présidente régionale, Ontario  
 Diane Levola, vice-présidente adjointe, Ontario  
 Yvon Beaudoin, vice-président régional, Québec  
 Carole Maillet, représentante adjointe aux droits de la personne, Québec  
 Patrice Rémillard, vice-président régional, RCN (ED)  
 Mylene Seguin, vice-présidente régionale adjointe, RCN (ED)  
 June Dale, vice-présidente régionale, Ottawa (CT)  
 Carla Ross, vice-présidente régionale adjointe, Ottawa (CT)  
 Cindy D'Alessio, vice-présidente régionale, Gatineau (CT)  
 Sandrine Oka, représentante aux droits de la personne, Gatineau (CT)  
 Christopher Little-Gagné, vice-président régional, Manitoba  
 Jason Lee, vice-président régional adjoint, Manitoba  
 Michele Morrisseau, représentante aux droits de la personne, Manitoba  
 Sandra Ahenakew, vice-présidente régionale, Saskatchewan  
 Joyce Romanchuk, représentante aux droits de la personne, Saskatchewan  
 Jaison Van Tine, vice-président régional, Alberta, T.N.-O. et Nunavut  
 Shirley Torres, vice-présidente régionale, C.-B. et Yukon  
 Linda Woods, vice-présidente régionale adjointe, C.-B. et Yukon  
 Karl Lafreniere, vice-président régional, Hors Canada  
 Rose Touhey, vice-présidente régionale adjointe, Hors Canada  
 Celine Ahodekon, représentante nationale de l'équité pour les membres de minorités  
 visibles  
 Franco Picciano, coordonnateur, Services aux membres  
 Georges St-Jean, coordonnateur des finances et de l'administration  
 Johanne MacAndrew, adjointe exécutive au président national et au VPEN  
 Ateau Zola, adjointe à l'Exécutif national et au Comité des droits de la personne

La consœur Rose Touhey siège en tant que représentante de la région Hors Canada.

**Question de privilège**

Au nom de la consœur Joanne Collinson, la consœur Shirley Torres tient à remercier tout le monde de son généreux soutien pendant le moment charnière que traverse présentement Tauren Collinson. Ce dernier, qui est membre de la section locale 20723 et le fils de la présidente de cette même section locale, Joanne Collinson, a été grièvement blessé dans l'exercice de ses fonctions; il a chuté d'une certaine hauteur en effectuant des tâches relatives à la conservation des ressources.

M. Tauren a subi des blessures à la colonne vertébrale et est actuellement paralysé; d'autres évaluations médicales sont à suivre.

**11. RAPPORTS DES COMITÉS**

**G) Comité des francophones (annexe « F »)**

P/A Yvon Beaudoin et Daniel Toutant

**QUE** le rapport du Comité des francophones soit adopté dans son ensemble.

**\* Vote enregistré 12 : ADOPTÉ**

**H) Comité des sections locales et des adhésions (annexe G)**

P/A Patrice Remillard et Yvon Beaudoin

**QUE** le rapport du Comité des sections locales et des adhésions soit adopté dans son ensemble.

**\* Vote enregistré 13 : ADOPTÉ**

**11. AFFAIRES NOUVELLES (SUITE)**

**J) Collège canadien des travailleurs du CTC**

Le confrère Kevin King annonce que la date limite pour présenter une demande à l'AFPC est le jeudi 25 octobre 2018. La candidate parrainée en 2018 au Collège canadien des travailleurs du CTC est la consœur Loretta Moar.

**K) Commémoration des agents de la paix**

Le service de la Commémoration des policiers et agents de la paix canadiens de 2018 a eu lieu le dimanche 30 septembre sur la Colline parlementaire.

Le confrère Kevin King indique que le SEN reconnaît l'importance d'honorer les policiers et les agents de la paix qui sont tués dans l'exercice de leurs fonctions. Cette commémoration permet aux membres de l'Élément de rendre hommage à leurs collègues décédés. Elle est coordonnée conjointement avec Parcs Canada. Jusqu'à neuf membres ont pu assister à la cérémonie commémorative (cinq ont été financés par Parcs Canada et quatre par l'Élément).

Le confrère Kevin King, le confrère Andrew Shaver et la consœur Aurélie McDonald ont assisté à cet événement à titre de représentants de l'Élément.

L) **Dépôt de la couronne de l'Élément lors de la cérémonie du jour du Souvenir au Monument commémoratif de guerre**

Le confrère Kevin King indique qu'il déposera la couronne de l'Élément lors de la cérémonie du jour du Souvenir au Monument commémoratif de guerre du Canada.

8. **RAPPORT DE L'EXÉCUTIF NATIONAL**

D) **Rapports des vice-présidentes régionales et vice-présidents régionaux**

**Sections locales inactives et sections locales non conformes**

P/A Cindy D'Alessio et Angela Decker

**QUE** le rapport des sections locales inactives d'Ottawa (CT) soit adopté tel quel.

**\* Vote enregistré 14 : ADOPTÉ**

10. **AFFAIRES COURANTES**

C) **Dates des réunions de l'Exécutif national en 2019**

P/A Andrew Shaver et Angela Decker

**QUE** les dates des réunions de janvier soient les suivantes :

Le 21 janvier – Planification stratégique de l'Exécutif national  
Du 22 au 24 janvier – Réunion de l'Exécutif national

A/A/A Jaison Van Tine et Cindy D'Alessio

**QUE** les dates des réunions soient modifiées comme suit :

Le 22 janvier – Réunion de planification stratégique de l'Exécutif national  
Du 23 au 25 janvier – Réunion ordinaire de l'Exécutif national

**\* Vote enregistré 15 sur la motion principale modifiée : ADOPTÉ**

P/A Angela Decker et Jaison Van Tine

**QUE** les dates de la réunion du printemps de l'Exécutif national soient les suivantes :

Du 19 au 21 mars 2019

**\* Vote enregistré 16 : ADOPTÉ**

P/A Angela Decker et Jaison Van Tine

**QUE** les dates de la réunion de l'automne soient les suivantes :

Du 24 au 26 septembre 2019

**\* Vote enregistré 17 : ADOPTÉ**

La consœur Céline Ahodekon remplace le confrère Daniel Toutant et siège en tant que vice-présidente nationale pour les droits de la personne.

**A) Système de paie Phénix**

Le confrère Andrew Shaver fait le point sur le système de paie Phénix. Il mentionne également qu'il y a eu un changement de ton.

\*\*\*\*\*

**PAUSE**

\*\*\*\*\*

Le confrère Andrew Shaver présente le confrère Pierre Chartrand, lequel fait un exposé sur le dossier de la transition vers Phénix; il s'agit d'une mise à jour sur la procédure de l'AFPC relative au précompte des cotisations et sur la relation entre la procédure et la gouvernance du système d'administration de la paie Phénix.

Une période de questions s'ensuit.

\*\*\*\*\*

**PAUSE**

\*\*\*\*\*

**LE MERCREDI 24 OCTOBRE 2018 – SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI**  
**Reprise à 13 h**

**PRÉSENTS**

Kevin King, président national

Andrew Shaver, vice-président exécutif national

Daniel Toutant, vice-président national aux droits de la personne

Angela Decker, vice-présidente régionale, Atlantique

Mary Anne Walker, vice-présidente régionale, Ontario

Yvon Beaudoin, vice-président régional, Québec

Patrice Rémillard, vice-président régional, RCN (ED)  
 June Dale, vice-présidente régionale, Ottawa (CT)  
 Cindy D'Alessio, vice-présidente régionale, Gatineau (CT)  
 Christopher Little-Gagné, vice-président régional, Manitoba  
 Sandra Ahenakew, vice-présidente régionale, Saskatchewan  
 Jaison Van Tine, vice-président régional, Alberta, T.N.-O. et Nunavut  
 Shirley Torres, vice-présidente régionale, C.-B. et Yukon  
 Franco Picciano, coordonnateur, Services aux membres  
 Georges St-Jean, coordonnateur des finances et de l'administration  
 Johanne MacAndrew, adjointe exécutive au président national et au VPEN  
 Ateau Zola, adjointe à l'Exécutif national et au Comité des droits de la personne

### **RÉCUSÉ**

Karl Lafreniere, vice-président régional, Hors Canada

#### **11. RAPPORTS DES COMITÉS (SUITE)**

##### **I) Comité disciplinaire de l'Exécutif national (annexe « H »)**

P/A Andrew Shaver et Chris Little Gagne

**QUE** le rapport du comité d'enquête soit adopté tel quel.

##### **\* Vote enregistré 18 : ADOPTÉ**

P/A Andrew Shaver et Yvon Beaudoin

**QU'**un membre de la section locale 70125 soit suspendu de toute fonction au sein du SEN pour une période de deux ans.

##### **\* Vote enregistré 19 : ADOPTÉ**

P/A Andrew Shaver et Chris Little-Gagne

**QU'**un membre de la section locale 70125 soit suspendu de l'AFPC et de tous ses éléments constitutifs pour une période de deux ans.

##### **\* Vote enregistré 20 : ADOPTÉ**

P/A Andrew Shaver et Chris Little-Gagne

**QUE** le rapport du Comité disciplinaire de l'Exécutif national soit adopté dans son ensemble.

##### **\* Vote enregistré 21 : ADOPTÉ**

\*\*\*\*\*  
**SÉANCE À HUIS CLOS**  
 \*\*\*\*\*

**LE JEUDI 25 OCTOBRE 2018 – SÉANCE DU MATIN**  
**Reprise à 9 h**

**PRÉSENTS**

Kevin King, président national  
 Andrew Shaver, vice-président exécutif national  
 Daniel Toutant, vice-président national aux droits de la personne  
 Angela Decker, vice-présidente régionale, Atlantique  
 Mary Anne Walker, vice-présidente régionale, Ontario  
 Diane Levola, vice-présidente adjointe, Ontario  
 Yvon Beaudoin, vice-président régional, Québec  
 Étienne Mathieu, vice-président régional adjoint, Québec  
 Carole Maillet, représentante adjointe aux droits de la personne, Québec  
 Patrice Rémillard, vice-président régional, RCN (ED)  
 Mylène Seguin, vice-présidente régionale adjointe, RCN (ED)  
 June Dale, vice-présidente régionale, Ottawa (CT)  
 Carla Ross, vice-présidente régionale adjointe, Ottawa (CT)  
 Cindy D'Alessio, vice-présidente régionale, Gatineau (CT)  
 Sandrine Oka, représentante aux droits de la personne, Gatineau (CT)  
 Christopher Little-Gagné, vice-président régional, Manitoba  
 Jason Lee, vice-président régional adjoint, Manitoba  
 Sandra Ahenakew, vice-présidente régionale, Saskatchewan  
 Joyce Romanchuk, représentante aux droits de la personne, Saskatchewan  
 Jaison Van Tine, vice-président régional, Alberta, T.N.-O. et Nunavut  
 Shirley Torres, vice-présidente régionale, C.-B. et Yukon  
 Linda Woods, vice-présidente régionale adjointe, C.-B. et Yukon  
 Karl Lafrèniere, vice-président régional, Hors Canada  
 Rose Touhey, vice-présidente régionale adjointe, Hors Canada  
 Céline Ahodékon, représentante nationale de l'équité pour les membres de minorités  
 visibles  
 Franco Picciano, coordonnateur, Services aux membres  
 Georges St-Jean, coordonnateur des finances et de l'administration  
 Johanne MacAndrew, adjointe exécutive au président national et au VPEN  
 Ateau Zola, adjointe à l'Exécutif national et au Comité des droits de la personne

La consœur Mylène Seguin siège en tant que représentante de la RCN (ED).

La consœur Linda Woods siège en tant que représentante de la région de la C.-B. et du Yukon.

La consœur Rose Touhey siège en tant que représentante de la région Hors Canada.

## 11. AFFAIRES NOUVELLES

### A) Compte rendu du Congrès de l'AFPC

Les membres de l'Exécutif font part des faits saillants de leur expérience lors du Congrès triennal annuel de l'AFPC.

Le confrère Karl Lafrenière siège en tant que représentant de la région Hors Canada.

Le confrère Andrew Shaver assume la présidence.

### C) Politique LOC 4 – LOC 5 (FUSIONNEMENT DE SECTIONS LOCALES)

On discute de la nécessité de mettre en place un plan.

Le confrère Kevin King assume la présidence.

## 12. RAPPORTS DES COMITÉS

### A) Comité des règlements internes et des politiques (annexe « I »)

P/A Jaison Van Tine et June Dale

**QUE** le mandat du Comité des règlements internes et des politiques soit adopté tel quel.

**\* Vote enregistré 22 : ADOPTÉ**

P/A Jaison Van Tine et June Dale

**QUE** la résolution suivante soit renvoyée au Congrès triennal 2020 :

#### **Art. 6 du Règlement interne 2**

#### **Quorum**

Le quorum du SEN doit être composé de la présidente nationale ou du président national ou de leur suppléante ou suppléant et ~~de six autres membres de la majorité~~ du SEN.

**\* Vote enregistré 23 : ADOPTÉ**

P/A Jaison Van Tine et June Dale

**QUE** la résolution suivante soit renvoyée au Congrès triennal 2020 :

## **Art. 7 du Règlement interne 2 Réunions de l'Exécutif**

L'Exécutif national tiendra des réunions au moins trois fois l'an, sur convocation de la présidente nationale ou du président national, ou à tout autre moment si la demande en est faite par au moins cinq membres de l'Exécutif national. Au plus tard dix jours ouvrables avant le début de la réunion, ~~les sections locales~~ **l'ensemble des dirigeantes et dirigeants nationaux et régionaux élus et des sections locales** est informé des réunions de l'Exécutif, et l'avis est affiché sur le site Internet. L'ordre du jour des réunions de l'Exécutif est affiché au plus tard cinq jours ouvrables avant le début de la réunion. Les sections locales peuvent envoyer, à leurs frais, des observateurs aux réunions de l'Exécutif. Les procès-verbaux **approuvés** des réunions de l'Exécutif sont fournis **à l'ensemble des dirigeantes et dirigeants nationaux et régionaux et** aux sections locales et affichés sur le site Internet dans les 10 jours ouvrables après leur approbation.

P/A/A Karl Lafrenière et Mylène Seguin

**QUE** la résolution soit renvoyée au Comité des règlements internes et des politiques.

P/A Jaison Van Tine et June Dale

**QUE** le rapport du Comité des règlements internes et des politiques soit adopté dans son ensemble.

**\* Vote enregistré 24 : ADOPTÉ**

La consœur Céline Ahodekon remplace le confrère Daniel Toutant et siège en tant que vice-présidente nationale aux droits de la personne.

## **11. AFFAIRES NOUVELLES**

### **G) Planification stratégique**

Le confrère Kevin King indique que, en janvier, il y aura une journée supplémentaire de réunion de l'Exécutif national en vue de faciliter la discussion sur la planification stratégique au sein du SEN.

## **12. RAPPORTS DES COMITÉS**

### **J) Politique CC 9 — Sous-comité**



P/A Patrice Rémillard et Mary Anne Walker

**Que** la politique CC 9 soit adoptée telle quelle.

### **Politique CC 9**

#### **Création de comités mixtes de consultation syndicale-patronale et participation à ces comités**

##### **Principes de consultation**

La consultation est la pierre angulaire de bonnes relations syndicales-patronales et, en fin de compte, d'un milieu de travail plus sain et plus productif.

La consultation est fondée sur la divulgation complète, dans toute la mesure du possible, des mesures envisagées par les deux parties. Pour que la consultation soit significative, elle doit avoir lieu avant le fait accompli, avant que les idées ne soient ancrées dans l'esprit des gens et avant que la mise en œuvre des plans ne soit amorcée, et ce, avant même que certains des compromis inévitables aient été pleinement déterminés. Les deux parties doivent sentir qu'elles font partie du processus et qu'elles sont des partenaires au chapitre de l'analyse des questions liées au milieu de travail et au ministère, de l'élaboration et de l'évaluation des diverses options et de la recommandation de mesures précises.

La consultation exige que les deux parties s'engagent à partager des renseignements, à écouter et à respecter l'opinion et les observations des autres et à unir leurs efforts pour résoudre les problèmes et régler les différends.

La consultation n'enlève pas à la direction le pouvoir et le droit de gérer, ni les droits légaux du syndicat, qui sont établis par diverses lois et conventions collectives.

Le Syndicat des employées et employés nationaux reconnaît l'avantage de la consultation mixte avec les employeurs pour résoudre les problèmes liés au milieu de travail et pour partager des renseignements. Le SEN s'efforcera d'établir des forums nationaux de consultation pour toutes les unités de négociation nationales et régionales. L'Élément et l'employeur doivent veiller à la mise en place de certains comités, comme les comités consultatifs patronaux-syndicaux ou les comités de santé et de sécurité, et s'assurer que les membres de ces comités se réunissent de manière régulière. Le Syndicat des employées et employés nationaux a pour politique que l'employeur paie tous les coûts rattachés à la participation de ses employées et employés à ces réunions de consultation.

Le Syndicat des employées et employés nationaux a pour principe général de ne pas rencontrer l'employeur aux fins de consultation, à l'échelle

nationale, régionale ou locale, sans la présence d'au moins deux membres, à moins que le mandat prévoie autre chose. Il est préférable que ces membres soient employés par le groupe d'employeurs concerné. À l'échelle nationale, les deux membres doivent représenter des régions différentes, à moins que le comité ne représente qu'une seule région. À l'échelle régionale, tout doit être fait pour assurer une répartition équitable des différents membres du comité.

Il est entendu que la terminologie utilisée dans l'ensemble de la Politique (CCPSL, CCPSR et CCPSN) fait référence à tous les forums de consultation syndicale-patronale, y compris les comités en matière de santé et de sécurité, les comités relatifs à l'équité, les sous-comités des ressources humaines, les comités d'uniforme, etc.

La composition des comités mixtes de consultation syndicale-patronale est présentée ci-dessous.

#### **Art. 1 de la Politique CC 9** **Comités locaux**

À l'échelle locale, les Comités consultatifs patronaux-syndicaux locaux (CCPSL) doivent au moins compter parmi leurs membres la présidente ou le président de la section locale ainsi qu'une autre dirigeante ou un autre dirigeant de la section locale. Les sections locales doivent s'assurer que les représentantes et représentants patronaux ne sont pas plus nombreux que les représentantes et représentants syndicaux.

#### **Art. 2 de la Politique CC 9** **Comités régionaux**

Dans la mesure du possible, dans une région comptant des membres qui travaillent pour l'employeur, les Comités consultatifs patronaux-syndicaux régionaux (CCPSR) doivent compter parmi leurs membres au moins la présidente ou le président de chaque section locale (ou sa suppléante ou son suppléant).

Si le mandat des CCPSR n'autorise pas au moins une participante ou un participant provenant de chaque section locale de la région concernée, on applique le processus suivant :

Sur un cycle de trois ans, en respectant le mandat des CCPSR et la législation, les vice-présidentes et vice-présidents régionaux, en collaboration avec les vice-présidentes et vice-présidents régionaux adjoints et les représentantes et représentants aux droits de la personne, sélectionnent des membres en règle pour participer aux CCPSR. Ces

membres sont également des membres des comités de direction de leurs sections locales respectives. Les vice-présidentes et vice-présidents régionaux, ou leurs suppléantes et suppléants, amorcent ce processus en demandant aux sections locales de leur fournir les noms de leurs dirigeantes et dirigeants intéressés. Les vice-présidentes et vice-présidents régionaux, ou leurs suppléantes et suppléants, communiquent ensuite aux sections locales les noms des membres des comités retenus et de leurs suppléantes et suppléants.

Si le Comité consultatif patronal-syndical régional englobe plus d'une région du Syndicat des employées et employés nationaux et que le nombre de sièges disponibles est inférieur au nombre de sections locales concernées, on applique le processus suivant :

Lorsque la région de l'employeur est représentée par plus d'une région de l'Élément, les vice-présidentes régionales ou vice-présidents régionaux concernés se réunissent au début du mandat pour déterminer qui sera la vice-présidente régionale ou le vice-président régional responsable de l'organisation des CCPSR.

La vice-présidente régionale ou le vice-président régional responsable, tel qu'on le définit ci-dessus, communique avec les sections locales concernées en étant soutenu par l'administration de l'Élément, au besoin. Les sections locales doivent fournir les noms des dirigeantes et dirigeants des sections locales en règle que le poste de vice-présidente régionale ou de vice-président régional intéresse. Les vice-présidentes et vice-présidents régionaux concernés ou leurs suppléantes et suppléants se réunissent alors pour choisir les représentantes et représentants régionaux. En l'absence d'un consensus, la présidente nationale ou le président national prend la décision définitive.

Lorsque la région de l'employeur est représentée par une région de l'Élément, la vice-présidente régionale ou le vice-président régional est responsable de l'inscription des points à l'ordre du jour, de la réunion de consultation préalable et de toute mesure de suivi en résultant.

### **Art. 3 de la Politique CC 9** **Comités nationaux**

Ces dispositions s'appliquent à tous les comités nationaux établis pour les unités de négociation nationales et régionales. Il est entendu que toutes les unités de négociation régionales n'ont pas toutes ou n'établiront pas toutes des forums de consultation nationaux en raison du manque de volonté de l'employeur, de la faisabilité, etc.

Les représentantes et représentants des membres siégeant aux Comités consultatifs patronaux-syndicaux nationaux (CCPSN) sont des membres

qui ont été élus à des postes régionaux ou nationaux au sein de ce groupe d'employeurs qui souhaite participer, compte tenu de la représentation régionale. À titre exceptionnel et avec l'approbation des dirigeantes et dirigeants nationaux, la présidente ou le président peut convoquer un CCPSN lorsque les intérêts des membres sont mieux servis en le faisant. Si aucun membre élu n'est disponible, ou n'est employé par l'employeur concerné, on applique les dispositions suivantes :

- Le Bureau national du SEN lance un appel à toutes les sections locales du groupe d'employeurs spécifié (y compris les sections locales polyvalentes comprenant des membres du groupe d'employeurs).
- Une fois les demandes reçues, la présidente nationale ou le président national consulte les équipes régionales qui ont présenté les demandes.
- Après avoir consulté les équipes régionales, la présidente ou le président sélectionne les candidates et les candidats et nomme les membres du ou des comités respectifs.
- Pour conclure ce processus, le bureau du Syndicat des employées et employés nationaux communique les noms des membres du comité et de leurs suppléantes ou suppléants à toutes les sections locales.

La présidente nationale ou le président national ou encore sa suppléante ou son suppléant doit participer à toutes les réunions du Comité consultatif patronal-syndical national. De la même façon, l'agente ou l'agent des relations de travail responsable du Ministère doit assister à toutes les réunions du Comité consultatif patronal-syndical national en tant que conseillère ou conseiller technique.

Tous les efforts sont déployés pour afficher le calendrier des réunions prévues par les CCPSL, afin d'assurer une transition en douceur entre les CCPS locaux et régionaux et leurs homologues nationaux.

Les questions doivent être débattues à tous les niveaux avant d'être transmises au niveau suivant des CCPSL.

#### **Art. 4 de la Politique CC 9**

##### **Organisation d'un CCGL régional**

Lorsque la région d'un employeur est représentée par une région de l'Élément, la vice-présidente régionale ou le vice-président régional (ou sa suppléante ou son suppléant) est tenu responsable de l'inscription des points à l'ordre du jour, des réunions de consultation préalable et de toute mesure de suivi en résultant.

Lorsque la région de l'employeur est représentée par plus d'une région de l'Élément, les vice-présidentes et vice-présidents régionaux se réunissent au début de leur mandat pour déterminer qui sera la vice-présidente régionale ou le vice-président régional responsable de l'organisation du CCGL régional.

**Art. 5 de la Politique CC 9**  
**Organisation d'un CCGL national**

L'agente ou l'agent des relations de travail assigné au groupe d'employeurs organise le CCPSN et se charge de faire la demande pour l'inscription de points à l'ordre du jour ainsi que de diriger la téléconférence de consultation préalable, la réunion de consultation préalable, la téléconférence après la consultation et toute mesure de suivi nécessaire.

Des messages sont envoyés à toutes les sections locales, afin de leur fournir des instructions sur la soumission de points à l'ordre du jour des réunions des comités régionaux et nationaux. Ces messages sont envoyés au moins quatre semaines avant la réunion de consultation.

Pour faciliter les processus décrits aux articles 4 et 5 de la Politique CC 9, le SEN fournit une liste à jour de tous les comités de consultation connus, au début du mandat, à l'ensemble des dirigeantes élues et dirigeants élus à l'échelle nationale et régionale.

**Art. 6 de la Politique CC 9**  
**Communications**

Le Syndicat des employées et employés nationaux se charge d'élaborer et de tenir à jour, pour tous les CCPSN, CCPSR et CCPSL, un site intranet sur lequel est publié ce qui suit :

- le nom de tous les membres du comité respectif;
- tous les procès-verbaux correspondants;
- tous les mandats correspondants;
- toutes les réunions prévues;
- toutes les politiques/directives de l'employeur, etc.

Les présidentes et présidents des sections locales, les vice-présidentes et vice-présidents régionaux, la présidente nationale ou le président national ou encore leurs suppléantes et suppléants, doivent faire parvenir au Syndicat des employées et employés nationaux la version finale des procès-verbaux de toutes les réunions des Comités locaux, régionaux et nationaux de consultation patronale-syndicale, afin que ces procès-verbaux puissent être publiés sur le site intranet du Syndicat des employées et employés nationaux.

Les représentantes et représentants des Comités de consultation, s'ils sont dans l'impossibilité d'assister aux réunions, doivent en informer la vice-présidente régionale ou le vice-président régional ou encore l'agente ou l'agent de relations de travail de l'Élément, et ce, le plus tôt possible. Si une représentante ou un représentant ne peut assister à une réunion ou démissionne, on fait appel à sa suppléante ou à son suppléant.

**\* Vote enregistré 26 : ADOPTÉ**

\*\*\*\*\*

**PAUSE**

\*\*\*\*\*

**LE JEUDI 25 OCTOBRE 2018 – SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI**  
**Reprise à 13 h**

**PRÉSENTS**

Kevin King, président national  
 Andrew Shaver, vice-président exécutif national  
 Daniel Toutant, vice-président national aux droits de la personne  
 Angela Decker, vice-présidente régionale, Atlantique  
 Mary Anne Walker, vice-présidente régionale, Ontario  
 Diane Levola, vice-présidente adjointe, Ontario  
 Yvon Beaudoin, vice-président régional, Québec  
 Étienne Mathieu, vice-président régional adjoint, Québec  
 Carole Maillet, représentante adjointe aux droits de la personne, Québec  
 Patrice Rémillard, vice-président régional, RCN (ED)  
 Mylène Seguin, vice-présidente régionale adjointe, RCN (ED)  
 June Dale, vice-présidente régionale, Ottawa (CT)  
 Carla Ross, vice-présidente régionale adjointe, Ottawa (CT)  
 Cindy D'Alessio, vice-présidente régionale, Gatineau (CT)  
 Sandrine Oka, représentante aux droits de la personne, Gatineau (CT)  
 Christopher Little-Gagné, vice-président régional, Manitoba  
 Jason Lee, vice-président régional adjoint, Manitoba  
 Sandra Ahenakew, vice-présidente régionale, Saskatchewan  
 Joyce Romanchuk, représentante aux droits de la personne, Saskatchewan  
 Jaison Van Tine, vice-président régional, Alberta, T.N.-O. et Nunavut  
 Shirley Torres, vice-présidente régionale, C.-B. et Yukon  
 Linda Woods, vice-présidente régionale adjointe, C.-B. et Yukon  
 Karl Lafrèniere, vice-président régional, Hors Canada  
 Rose Touhey, vice-présidente régionale adjointe, Hors Canada  
 Céline Ahodékon, représentante nationale de l'équité pour les membres de minorités visibles  
 Franco Picciano, coordonnateur, Services aux membres

Georges St-Jean, coordonnateur des finances et de l'administration  
 Johanne MacAndrew, adjointe exécutive au président national et au VPEN  
 Ateau Zola, adjointe à l'Exécutif national et au Comité des droits de la personne

**12. RAPPORTS DES COMITÉS (SUITE)**

**J) Politique CC 9 — Sous-comité**

P/A Patrice Rémillard et Mary Anne Walker

**QUE** les rôles et responsabilités des membres sélectionnés à la table des comités nationaux de consultation patronale-syndicale soient adoptés en annexe de la Politique CC 9.

**\* Vote enregistré 27 : ADOPTÉ**

Remarque : Considérer les compétences comme un travail continu en cours.

**8. RAPPORT DE L'EXÉCUTIF**

**D) Rapports des vice-présidentes régionales et vice-présidents régionaux**

Ottawa (CT)

P/A June Dale et Angela Decker

**QUE** le rapport des sections locales inactives de la région d'Ottawa (CT) soit adopté tel quel.

**\* Vote enregistré 28 : ADOPTÉ**

**12. RAPPORTS DES COMITÉS (SUITE)**

**C) Comité des communications et de la mobilisation des membres (annexe « j »)**

P/A Karl Lafrenière et Shirley Torres

**Que** le rapport du Comité des communications et de la mobilisation des membres soit adopté dans son ensemble.

**\* Vote enregistré 29 : ADOPTÉ**

**B) Négociation collective**

La consœur Mary Anne Walker fait un rapport verbal des progrès

accomplis.

**D) Comité de l'éducation**

Le confrère Chris Little-Gagné fait un rapport verbal des progrès accomplis.

**E) Comité des récompenses et des prix**

La consœur Sandra Ahenakew fait un rapport verbal des progrès accomplis.

**13. TOUR DE TABLE**

Un tour de table s'ensuit.

**14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

P/A Cindy D'Alessio et June Dale

**QUE** la séance soit levée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 h 20.